

Exploitant régulateur en transport routier de voyageurs

RNCP39792 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	311n
Formacode(s)	31895, 31805, 31815
Code(s) ROME	N4202, N4204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	27/12/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

27 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 27 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AB FORMATION	89470926000018	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500041	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500603	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504501783	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504502443	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504502542	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504502815	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504502831	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504503029	Former et organiser l'évaluation
AGENCE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	90436289400027	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 27 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39792-exploitant-regulateur-en-transport-routier-de-voyageurs/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'exploitant régulateur en transport routier de voyageurs conçoit et optimise un réseau de lignes ponctuelles ou régulières d'autobus et d'autocars. Il réalise les plannings des conducteurs et des véhicules. Il supervise le déroulement des prestations de transport de voyageurs. Il veille à garantir les niveaux de qualité de service et le respect des objectifs économiques de l'entreprise.

ACTIVITÉS VISÉES

L'exploitant régulateur en transport routier de voyageurs respecte les réglementations, les règles de protection de la

santé au travail, la politique de ressources humaines de l'entreprise, le cahier des charges des donneurs d'ordres et les attentes des clients utilisateurs.

A partir des demandes de prestations de transport, l'exploitant régulateur en transport routier de voyageurs évalue les besoins en conducteurs et en véhicules, en tenant compte notamment des zones à faibles émissions (ZFE). Il affecte et planifie les commandes validées aux conducteurs en prenant en compte leurs qualifications, leur disponibilité et les éventuelles situations de handicap. Il respecte et met en œuvre les dispositions prévues par l'entreprise en matière de responsabilité sociétale. Il calcule le niveau de rentabilité et s'assure du respect des objectifs économiques définis par l'entreprise. Il veille à la qualité de service des prestations de transport.

A l'aide des systèmes informatiques embarqués, il contrôle le déroulement des opérations de transport afin de permettre la régulation du trafic.

En cas de perturbation, il communique aux conducteurs les instructions nécessaires au réajustement du trafic. Il analyse la nature du dysfonctionnement et l'enregistre sur le support exigé par les procédures de l'entreprise.

Il contrôle et analyse les documents d'exploitation et les données sociales, et reporte les informations dans un outil de suivi d'activité. Il traite les données relatives à la prépaie des conducteurs. Il encadre les équipes de conducteurs dans le respect des réglementations sociales, des règles de sécurité et de protection de la santé au travail ainsi que de la politique de ressources humaines de l'entreprise.

Il reconstitue les coûts de revient des opérations de transport et analyse les ratios économiques. Il veille à optimiser le rapport coût/qualité de service des prestations de transport de voyageurs dans le respect de la politique budgétaire de l'entreprise.

L'exploitant régulateur en transport routier de voyageurs exerce son emploi au sein d'entreprises de transport routier de voyageurs. Son activité peut varier selon la taille de l'entreprise et le type de transport : collectif urbain ou interurbain, scolaire ou touristique.

Il exerce ses activités sous la responsabilité du chef d'entreprise, du directeur de réseau, du responsable d'exploitation ou du responsable études et méthodes. Il est en contact permanent avec les conducteurs. Il est également en relation avec les donneurs d'ordres, les clients utilisateurs, les personnels de maintenance des véhicules ou les interlocuteurs d'autres entreprises.

L'emploi est sédentaire et s'exerce au sein d'un service exploitation ou études et méthodes, dans un contexte de multiplicité des tâches et des informations. Il peut occasionner des déplacements dans les secteurs géographiques desservis. Les horaires varient selon le type d'activités de l'entreprise, peuvent être décalés et inclure des astreintes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Elaborer et mettre en œuvre les opérations de transport routier de voyageurs

- Concevoir une offre de transport routier de voyageurs
- Affecter et planifier les moyens humains et matériels adaptés
- Encadrer au quotidien une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations en vigueur

2. Réguler et piloter les opérations de transport routier de voyageurs

- Assurer les missions de régulation et le suivi de l'activité
- Collecter et contrôler les documents d'exploitation et les données sociales
- Reconstituer et analyser les coûts d'exploitation liés aux prestations de transport dans un objectif de rentabilité

Blocs de compétences

RNCP39792BC01 — Elaborer et mettre en œuvre les opérations de transport routier de voyageurs

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir une offre de transport routier de voyageurs

Affecter et planifier les moyens humains et matériels adaptés

Encadrer au quotidien une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations en vigueur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 03 h 00 min

À partir des documents, des données, des commandes de clients et des consignes, le candidat constitue un dossier technique avec les travaux demandés.

Il travaille sur poste informatique et imprime ses travaux.

La présence du jury n'est pas requise, les candidats travaillent sous surveillance.

Entretien technique : 00 h 30 min

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle. Il comporte trois parties :

Pendant 5 minutes, le candidat présente ses travaux au jury.

Pendant 10 minutes, le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux.

Pendant 15 minutes, le jury interroge le candidat sur :

- les critères de graphicaage et d'habillage,
- les critères d'affectation et de planification des moyens matériels et humains, y compris ceux tenant compte des situations de handicap.
- les éléments relatifs à la réglementation sociale en vigueur dans les transports routiers de voyageurs.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 03 h 30 min

RNCP39792BC02 — Réguler et piloter les opérations de transport routier de voyageurs

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer les missions de régulation et le suivi de l'activité

Collecter et contrôler les documents d'exploitation et les données sociales

Reconstituer et analyser les coûts d'exploitation liés aux prestations de transport dans un objectif de rentabilité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 02 h 50 min

À partir des documents, des données, des commandes de clients et des consignes, le candidat constitue un dossier technique avec les travaux demandés.

Il travaille sur poste informatique et imprime ses travaux.

La présence du jury n'est pas requise, les candidats travaillent sous surveillance.

Entretien technique : 00 h 20 min

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle. Il comporte trois parties :

Pendant 5 minutes, le candidat présente ses travaux au jury.

Pendant 5 minutes, le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux.

Pendant 10 minutes, le jury interroge le candidat sur :

- Les éléments relatifs à la réglementation sociale en vigueur dans les transports.
- L'impact des différents postes de coûts sur la rentabilité des prestations.

Questionnement à partir de production(s) : 00 h 20 min

Le questionnement est réalisé après l'entretien technique.

Le questionnement est un échange entre le candidat et le jury basé sur le document réalisé en amont de la session et dont le jury a pris connaissance.

Le candidat commence par présenter le contexte de sa période en entreprise puis explique ses travaux tout en répondant au jury qui l'interroge au fur et à mesure de l'entretien.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 03 h 30 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises d'exploitation de transport routier de voyageurs, transport collectif urbain ou interurbain, scolaire ou touristique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- technicien d'exploitation de lignes
- technicien d'exploitation transport routier de personnes
- agent d'exploitation
- coordinateur d'exploitation
- agent de planning
- responsable planification
- chargé méthodes
- technicien méthodes
- technicien études et méthodes
- régulateur réseau transport routier de personnes

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 982
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports J5X40 — Agents d'exploitation du transport J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 454 €
Selon la branche	9 676 € – 11 700 €
Prise en charge	Branches concernées
10 454 €	Valeur par défaut · 209 branches
11 700 €	CPNE des réseaux de transports publics urbains de voyageurs
11 039 €	Conseil des métiers RATP
9 997 €	CPNE transport et activités auxiliaires
9 676 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 27/12/2029

Date de dernière délivrance possible 27/12/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	70	1	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34372

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34372

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39792/>

Où se former

Formations référencées	10
Organismes	4
Régions couvertes	7
Prix indicatif	5 030 € – 15 500 €
Durée	301 – 875 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	12
Organismes gestionnaires (CFA)	10
Organismes formateurs	9
Régions couvertes	9
Départements couverts	9
Organismes certifiés Qualiopi	9
Sessions	de 09/2025 à 09/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	8
Parcours menés à terme	8
Taux d'achèvement	100 %
Période	07/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	10
Montant total engagé	26 414 €
Coût moyen par dossier	2 641 €
Durée moyenne	226 h
Période	06/2025 – 05/2026
France compétences	87 %
France Travail	11 %
Reste à charge titulaire	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.